

La première charte pour une navigation écoresponsable

La compagnie Mériidionale, dont l'un des commandants est à l'origine de l'initiative, a signé le document à Marseille, s'engageant auprès de l'agence française pour la biodiversité et des parcs marins de Méditerranée

Il est à la fois nécessaire à l'économie mondiale mais non dénué d'impact pour l'environnement. Les changements climatiques inquiètent et les initiatives tendent à se multiplier dans tous les secteurs d'activité pour tenter d'en limiter les répercussions. Ainsi, la première charte d'écoresponsabilité de l'activité de transport maritime a vu le jour en France, sur l'idée d'un commandant de bord de la Mériidionale, compagnie qui dessert la Corse et le Continent depuis trente ans. Olivier Varin a soumis cette idée au ministère de la Transition écologique en 2016 à laquelle s'est aussitôt associée l'agence française pour la biodiversité (lire ci-dessous). En toute logique, la compagnie maritime a donc été la première à signer cette charte, tout récemment à Mar-

seille. Une compagnie désormais résolument engagée en faveur de l'environnement, comme le souligne son président-directeur général, Marc Reverchon: "Notre théâtre d'activité, c'est la Méditerranée qui est particulièrement menacée. Il est nécessaire de tout faire pour la préserver, en trouvant des solutions intelligentes et innovantes. En réfléchissant et en agissant de façon collégiale, on va beaucoup loin."

La charte a été signée avec les responsables des aires marines protégées de Méditerranée: les parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros et le parc marin du Cap Corse et de l'Agriate. La mer Méditerranée rassemble jusqu'à 18% de la biodiversité marine mondiale. Une richesse sur laquelle s'exercent nombre de pressions liées à l'activité humaine comme le

dérangement physique et sonore des mammifères ou encore des tortues. Et qui ne faibliront pas sachant que les prévisions de croissance du secteur maritime s'annoncent à la hausse pour les quinze prochaines années.

Moins de carburant, plus de sensibilisation

Cette charte implique la compagnie de manière concrète. Elle doit poursuivre la réduction de sa consommation de combustible fossile - elle a déjà baissé de 15% - en optimisant par exemple les flotteurs ou en utilisant les dispositifs d'électrification. Ces derniers sont une réalité puisque les navires sont équipés d'une technologie qui leur évite de se brancher sur des groupes électrogènes lorsqu'ils sont à quai. "Cet investissement de 3,5 M€ nous permet de ne plus rejeter de polluants à Marseille. Pour la Corse, nous étudions actuellement des solutions. Par ailleurs, nous avons formé une centaine de marins à l'utilisation de nos dispositifs de détection des cétacés. Ils nous donnent



Le P.-D.G. de la compagnie a signé la charte pour une éconavigation avec les représentants des parcs marins de Méditerranée. / PHOTOS LA MÉRIDIIONALE

L'opportunité d'alerter les autres armateurs pour limiter le risque de collision avec les mammifères", reprend le P.-D.G. de la compagnie.

La Mériidionale va amplifier sa démarche de tri et de valorisation des déchets, contribuer à faire progresser la connaissance via des opéra-

tions de sciences participatives ou sensibiliser le public au respect du milieu marin avec des expositions ou des conférences à bord.

Chaque année, la compagnie embarque plus de 300 000 passagers sur ses navires.

SANDRA CARLOTTI

